CONTRAT MUNICIPAL ETUDIANT

Année universitaire 2020-2021

NOM.....

Prénom.....

Photo

Dossier à déposer au PIJ Point Information Jeunesse, ou à l'accueil de la mairie de Voiron.

<u>Attention</u> !
Aucun dossier ne sera accepté sans les pièces indispensables au traitement du dossier.

Conditions générales d'attribution :

- avoir sa résidence principale à Voiron
- avoir le baccalauréat
- être inscrit dans une formation supérieure non rémunérée
- avoir moins de 26 ans au moment de la signature du contrat
- être disponible afin d'effectuer la contrepartie avec une association voironnaise (72h)

Les postulants seront convoqués devant un jury le:

❒ Vendredi 16 octobre 2020 à 17h00 à l'hôtel de ville

❒ Dépot de dossiers avant le 2 octobre 2020

ETAT CIVIL

Nom..... Prénom.....
Sexe : masculin □ féminin □
Date de naissance ...../...../..... Nationalité.....

SITUATION DE FAMILLE DE L'ETUDIANT

Célibataire □ marié □ pacsé □ autre.....
Logement : chez les parents □ appartement □ studio □
chambre universitaire □ autres □ précisez.....

ADRESSE DES PARENTS

.....
.....
Tél.....

Adresse de l'étudiant (si lieu d'étude hors Voiron)
.....
.....
Courriel..... Portable.....

SCOLARITE

Diplôme et niveau préparés en 2020-2021.....
.....
Redoublant(e) oui □ non □ Réorientation : oui □ non □

Etablissement fréquenté en 2019-2020 (nom et adresse complète).....
.....
Lieu..... Durée.....

SCOLARITE ANTERIEURE

Baccalauréat : Année d'obtention..... Série.....
Orientation, projets professionnels.....
.....
.....

Attestation sur l'honneur

Je déclare sur l'honneur attester de l'exactitude de tous les renseignements notés sur ce dossier, ainsi que des documents justificatifs fournis ; aussi je sollicite l'attribution du Contrat municipal étudiant.

Fait à Voiron, le : Signature de l'étudiant :

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à gérer plus facilement les bénéficiaires du contrat municipal étudiant qui perçoivent des prestations liées à ce dispositif. Les destinataires des données sont le Maire, les élus (adjoint délégué à la gestion du CME et le Service Enfance Jeunesse Politique de la ville. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit, vous devez vous adresser au Service Enfance Jeunesse Politique de la ville.

PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR

- Diplôme du baccalauréat général, technologique ou professionnel
- Justificatif d'inscription dans l'enseignement supérieur
- Lettre de motivation + curriculum vitae
- Photocopie de la carte nationale d'identité recto-verso
- Justificatif de domicile des parents ou du jeune
  (taxe d'habitation, taxe foncière, facture EDF, facture d'eau...)
- Attestation d'assurance de responsabilité civile
- Relevé d'Identité bancaire (RIB) au nom de l'étudiant
- Fiche contrepartie

Coordonnées pour retour du dossier :

Hôtel de Ville
Service Enfance Jeunesse Politique de la ville
pôle jeunesse
Contrat municipal étudiant 2020-2021
12 rue Mainssieux CS 30 268
38516 VOIRON Cedex
ou

PIJ Point Informaion Jeunesse
93 avenue Jean Jaurès 38500 VOIRON

Contact : P.I.J 06/87/27/78/75 **ou** mairie 04/76/67/27/37